Appel à projets 2021



Puy-Saint-André (Hautes-Alpes). Fontaine-lavoir du hameau de Puy-Chalvin. Photo. Marc Heller

RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE RURAL NON PROTEGE

RèglementAnnexe à la délibération n°16-906

L'appel à projet est constitué d'un règlement et d'un dossier de candidature



RÉGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS 2021

Contexte

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est riche d'un patrimoine remarquable par sa qualité et sa diversité, dont l'originalité peut se définir par sa quantité et sa répartition sur la totalité du territoire, son champ chronologique exhaustif, son champ thématique complet, la présence de nombreuses œuvres majeures à l'échelle nationale.

Ces œuvres de premier plan ne doivent pas faire oublier le patrimoine du quotidien dont le maillage, intimement lié aux socles naturels, constitue la trame de fond paysagère sans laquelle les grands monuments perdraient une part notable de leur attractivité.

Ce patrimoine dont le caractère monumental n'est pas l'intérêt premier est en revanche nettement identifié comme un bien commun par les populations dont il a constitué pendant des générations à la fois l'outil de travail et le paysage de la vie quotidienne.

Richesse culturelle, élément du cadre de vie, le « petit » patrimoine est souvent, pour bien des territoires, le seul équipement pouvant constituer un point d'appui à une dynamisation économique et sociale. Cette dynamisation peut se jouer dans plusieurs secteurs : le tourisme, les activités du bâtiment, de l'artisanat, de la formation professionnelle, du commerce.

À cet égard, sa restauration présente le double intérêt de préserver les paysages et d'assurer un marché aux entreprises locales dont le maintien est un enjeu pour les zones rurales.

Elle représente cependant pour les petites communes une charge financière parfois difficile, voire impossible à assumer sans une aide significative.

C'est pourquoi la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, forte de sa compétence en matière d'aménagement du territoire, et par ailleurs seule collectivité territoriale compétente en matière d'expertise patrimoniale via sa mission d'Inventaire du Patrimoine culturel, a décidé de lancer un appel à projets en faveur de la restauration et de la valorisation du patrimoine rural non protégé. La Fondation du Patrimoine, partenaire de la Région sur cette opération, mobilise en faveur des projets retenus le mécénat des entreprises et des particuliers, et apportera son appui technique pour l'élaboration des dossiers.

Objectifs

L'appel à projets poursuit 4 objectifs :

- La sensibilisation des propriétaires au devenir du petit patrimoine, élément du cadre de vie et support des mémoires collectives ;
- La restauration et la pérennisation du patrimoine culturel en vue de le transmettre aux générations futures et le maintien des savoir-faire des métiers du bâtiment et de l'artisanat ;
- Maintenir ou développer l'activité des entreprises locales :
- Sa valorisation pour les habitants du territoire, les visiteurs régionaux ou nationaux.

Bénéficiaires

- Communes
- Intercommunalités
- Départements
- Organismes publics
- Fondations ou associations patrimoniales propriétaires ou bénéficiant d'une délégation de maîtrise d'ouvrage du propriétaire
- Particuliers et structures de droit privé

Patrimoine éligible

Sont éligibles les bâtiments, édicules et ensembles implantés en milieu rural, isolés ou en hameau, visible depuis la voie publique, et non protégés au titre des Monuments historiques.

Liste indicative des types d'œuvre éligibles :

Four, lavoir, fontaine et édicules des eaux, calade, croix de chemin, calvaire, oratoire, chapelle, distillerie, moulin, cabane agricole, pigeonnier...

Ne sont pas éligibles :

- Projets portant sur le patrimoine des chefs-lieux¹ de communes de plus de 3 500 habitants;
- Projets portant sur un ensemble bâti et/ou aménagé d'une surface au sol supérieure à 200 m² :
- Projets portant uniquement sur la restauration d'objets, ou une partie minime de l'édifice ;
- Projets portant sur un patrimoine éligible aux dispositifs *Chaîne Patrimoniale et Plan concerté de valorisation* du cadre d'intervention régional « Inventorier, restaurer et valoriser le patrimoine ». (Voir annexe 3)

Projets éligibles

Les projets éligibles devront obligatoirement comporter un volet Travaux ET un volet Valorisation. L'absence d'un de ces deux volets entraîne la nullité de la demande.

1) Types de Travaux éligibles

- Restauration du bâti et/ou du mobilier
- Mise en sécurité
- Aménagement des abords
- Accessibilité

ET

2) Types de Valorisations éligibles

- Conception de signalétique, panneaux d'interprétation, circuits ou itinéraires balisés
- Réalisation de sites d'information, d'applications numérique d'aide à la visite pour tous media numériques
- Conception, édition de fiches ou quides de visite
- Itinéraire patrimonial, actions pédagogiques à destination des scolaires...

À titre indicatif, voir en annexe 2, la liste des projets sélectionnés dans le cadre des appels à projets 2017 à 2020.

Ne sont pas éligibles :

- les travaux réalisés par des bénévoles
- les constructions ex nihilo
- les reconstructions intégrales
- Les travaux de réaménagement sans rapport avec la dimension patrimoniale de l'œuvre
- les reconstitutions d'états antérieurs non documentés
- les mises en lumière
- les animations et les spectacles

-

Agglomération où est localisée la mairie

Critères de sélection

- Les projets architecturaux devront respecter l'intégrité patrimoniale de l'œuvre et utiliser des matériaux et des techniques de mise en œuvre traditionnels ;
- Une attention particulière sera accordée aux projets s'appliquant à l'ensemble du patrimoine rural d'un territoire, dans un objectif de valorisation touristique, sollicitant si possible l'intervention de professionnels du tourisme ;
- Les projets situés sur des territoires de parcs naturels ou de pays d'Art et d'Histoire doivent s'appuyer sur l'expertise des techniciens de ces organismes ;
- Les projets de valorisation devront comporter au moins un volet pédagogique et scolaire.

Les projets seront également examinés en fonction des critères suivants :

- La pertinence au regard de l'orientation de l'appel à projets ;
- La faisabilité technique et la qualité du projet de restauration ;
- L'adéquation entre le patrimoine concerné et la nature de la valorisation envisagée.

Règles de financement

Le budget alloué par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 500 000 €. Cette enveloppe est répartie entre les projets retenus, selon les plans de financement des dossiers présentés, dans la limite d'un montant plafond de 50 000 € par projet.

Le plan de financement des projets devra solliciter la participation d'au moins un autre partenaire (département, collectivité, Europe, mécénat...) et comporter une part d'autofinancement minimale de 20%. Certains départements peuvent allouer des aides spécifiques pour le patrimoine non protégé, se rapprocher des services compétents.

Aide régionale

Les projets sélectionnés pourront bénéficier d'une aide calculée sur la base du coût subventionnable du projet (voir ci-dessous la liste des dépenses non subventionnables) Les taux maximums sont déterminés comme suit :

- Communes et intercommunalités de moins de 10 000 habitants : jusqu'à 50%
- Communes et intercommunalités de plus de 10 000 habitants : jusqu'à 30%
- **Départements** : jusqu'à 30%
- Organismes publics : jusqu'à 30%
- Associations, fondations, particuliers et structures de droit privé : jusqu'à 20%

Dépenses subventionnable

1) Volet restauration

- Maîtrise d'œuvre
- Coût des travaux
- Études techniques demandées par la maîtrise d'œuvre

ET

2) Volet valorisation

- Études diagnostic
- Frais d'édition
- Conception et réalisation de panneaux d'interprétation, et de tout support d'aide à la visite, signalétiques et/ou pédagogiques

Sont exclus du montant subventionnable :

- Les primes d'assurance
- Les frais d'actes et de contentieux
- La publicité
- Les frais de réception
- Les services bancaires et assimilés

- Les impôts et taxes
- Les redevances
- Les charges financières
- Les charges exceptionnelles
- Les charges aux amortissements et provisions
- L'achat d'objets ou de meubles
- Les contributions volontaires
- Les frais de déplacement

Engagements des bénéficiaires vis-à-vis de la Région

En répondant à l'appel à projets, le porteur du projet retenu s'engage à :

- Respecter l'intégralité des obligations portées dans le présent règlement ;
- Réaliser son projet en conformité avec le descriptif contenu dans la demande de subvention et validé par le comité technique d'évaluation des projets, dans un délai maximal de 24 mois après le vote de la subvention par la collectivité régionale ;
- Afficher explicitement sur les panneaux de chantier er sur tout document de communication qu'il sera susceptible de diffuser le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Fondation du Patrimoine;
- Transmettre à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et à la Fondation du Patrimoine tous les éléments de présentation de la réalisation finale pour une diffusion sur leurs sites internet respectifs et sur leurs supports imprimés de communication ;
- Participer à tout événement valorisant les projets soutenus dans le cadre du présent AAP ;
- Informer la Région et le cabinet du Président de Région des dates d'inauguration du projet ;
- Garantir l'accessibilité ou l'ouverture au public pendant un minimum de 50 jours par an, notamment pendant les Journées Européennes du Patrimoine.

Procédure d'élaboration de la candidature

Les candidats sont tenus de se mettre en relation avec le service Patrimoine, traditions, Inventaire de la Région afin de faire connaître leur intention de candidature pour un projet par an et de s'assurer le plus en amont possible de l'éligibilité de leur projet.

Contact: Pascal GUILLERMIN - <u>appelaprojetspatrimoine@maregionsud.fr</u>

Le présent appel à projets est conduit en partenariat entre la Région et la Fondation du Patrimoine. Avant de formaliser leur dossier de candidature, les porteurs de projet sont invités à prendre attache auprès du délégué de la Fondation compétent pour leur département. Celui-ci pourra apporter tous les conseils nécessaires en vue de l'optimisation du dossier, ceci en vue de sa recevabilité à l'appel à projets.

Tout projet sélectionné portant sur du patrimoine public pourra faire l'objet d'une souscription publique apportant une aide financière supplémentaire sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, ou, pour le patrimoine privé, d'une demande de Label ouvrant droit à des exonérations fiscales.

Contacts des délégués de la Fondation du Patrimoine

Alpes-de-Haute-Provence - Marie-Françoise Brunel – alpesdehauteprovence@fondation-patrimoine.org

Hautes-Alpes - Bernard Sarlin – b.sarlin@wanadoo.fr

Alpes-Maritimes - Jean-Louis Marques – jlouismarques06@gmail.com

Bouches-du-Rhône - Jean- Claude Foures – jclfoures@gmail.com

Var - Jean-Claude Madet - jcmadet.fdp83@gmail.com

Vaucluse - Anne Chanson - fdpvauclusenord@yahoo.fr

Renseignements pratiques

Composition et envoi du dossier de candidature

Les dossiers de candidature sont composés de 2 séries de pièces :

- La demande classique de subvention régionale à un projet d'investissement.
 Les formulaires sont téléchargeables sur le site internet <u>www.maregionsud.fr</u> Rubrique Subventions
- 2. Les documents spécifiques au présent appel à projets.
 - a. Le formulaire de candidature joint en annexe 1
 - b. Un descriptif estimatif détaillé des travaux établi par l'architecte en charge de la maîtrise d'œuvre
 - c. Devis estimatifs établis par des entreprises qualifiées
 - d. Une attestation de non sollicitation d'un soutien financier au titre d'autres dispositifs régionaux pour ce projet
 - e. Un plan de localisation du patrimoine concerné sur fonds IGN ou cadastral confirmant le caractère isolé de l'œuvre concernée et sa superficie au sol
 - f. 5 photos maximum du ou des lieux concernés de bonne qualité

Vous devez déposer le dossier en ligne à l'adresse suivante : https://subventionsenligne.maregionsud.fr

En suivant bien les étapes suivantes :

- Remplir la rubrique « Objet de la demande » avec la mention « AAP Patrimoine rural non protégé » ;
- Déposer les pièces spécifiques à l'appel à projet dans la rubrique « Autres pièces complémentaires ». En choisissant ce mode de transmission, le dossier sera plus rapidement instruit par les services régionaux.

<u>Important</u> : Un double au format PDF doit <u>obligatoirement</u> être adressé par courrier électronique à l'adresse suivante : <u>appelaprojetspatrimoine@maregionsud.fr</u>

L'envoi du dossier vaut acceptation du règlement. Seuls les dossiers complets, envoyés aux adresses spécifiées et reçus dans les délais impartis seront pris en compte.

Condition de la liquidation de la subvention

La liquidation se fera en application du règlement financier régional.

Calendrier de l'appel à projets

Le suivi et l'instruction des dossiers sont faits par le service Patrimoine Traditions Inventaire / direction de la Culture.

Un comité technique procédera à la sélection des projets qui seront ensuite proposés au vote des élus régionaux lors d'une Commission permanente.

ÉTAPES	
Lancement de l'appel à projets	20 octobre 2020
Date limite de réception des dossiers de candidature	
(Enregistrement en ligne sur le site de la Région)	28 février 2021 à minuit
ET envoi de la version numérique à appelaprojetspatrimoine@maregionsud.fr	
Examen des dossiers, présentation en comité technique	Avril – Mai 2021
Présentation des projets sélectionnés en commission permanente	Octobre 2021 suivant complétude

APPEL A PROJETS « PATRIMOINE RURAL NON PROTEGE » - 2021

ANNEXE 1. FORMULAIRE DE CANDIDATURE OBLIGATOIRE POUR TOUTE DEMANDE DE SUBVENTION

Cadre réservé au Service instructeur		
Date d'arrivée :		Numéro de dossier : 20 _
INTITULE DU PROJET OU IDENTIFICAT	ION DU PATRIMOINE VISE PAR	
IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE M.	AITRE D'OUVRAGE	
Nom :		
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Téléphone :	Courriel :	
Représentant légal de la structure		
Nom:	Prénom :	Qualité :
Responsable du projet		
Nom:	Prénom :	Qualité :
Courriel:		
DESCRIPTION DU PATRIMOINE VISE P	AR LE PROJET (TEXTE LIBRE D'U	JNE PAGE MAXIMUM)

PRESENTATION DU PROJET (TEXTE LIBRE DE 4 PAGES MAXIMUM AVEC IMAGES DE L'EDIFICE CONCERNE)

- Contexte et enjeux
- Objectifs, résultats attendus
- Description des travaux
- Description de la valorisation
- Calendrier de réalisation

ANNEXE 2. Exemples de projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 2017

04	ALLONS, Tour et chapelle Saint Martin	Cristallisation des ruines et aménagement d'un espace culturelles dans l'ancienne chapelle, mise en place d'un circuit d'accès piétonnier
04	JAUSIERS, Église Saint Sébastien -	Réfection de l'église, mise en place de panneaux d'interprétation sur
04	Hameau de l'Ubac LE LAUZET UBAYE, chapelles de hameaux	l'histoire du hameau. Restauration du bâti et du mobilier, mise en réseau thématique d'un ensemble de chapelles sur un circuit de 8 km.
04	MEOLANS REVEL, chapelle Saint- Joseph, des Clarions-le-Laverq	Restauration, traitement du chemin d'amené en calade, mise en place d'un panneau d'interprétation et de visites commentées.
04	PRADS HAUTE BLEONE, Chapelle Saint Roch, hameau de Heyre	Restauration intérieure et extérieure, décors intérieurs. Création d'une signalétique, fiches d'information, visite scolaires et touristiques
04	SEYNE-LES-ALPES, Maison du Mulet	Restauration et valorisation du rez-de-cour et de la cour, élargissement des périodes d'ouverture et d'animation de la maison, mise en place de nouvelles actions de valorisation.
04	VAUMEILH, chapelle Saint Marcelin et tour médiévale	Travaux de mise hors d'eau de la chapelle, réfection des enduits. Consolidation de la tour, aménagement d'un accès à son sommet avec création d'une table d'orientation, mise en place d'une borne interactive.
05	LA ROCHE DE RAME, four et forge du quartier de la Fare	Restauration et remise en place d'outils anciens, permettant le développement des animations déjà existantes – Loto du Patrimoine
05	ORCIERES, chapelle Saint Maurice des Audiberts	Restauration, mise en place d'un panneau d'interprétation, intégration au circuit de découverte du patrimoine communal, actions scolaires
06	BLAUSASC, chapelle ND du Terron	Restauration, mise en place d'une signalétique routière et piétonnière, d'un panneau d'interprétation, réalisation de fiches explicatives.
06	BREIL-SUR-ROYA, les "crottés"	Restauration et inscription du site dans le programme ALCOTRA Vermenagna-Roya n°1818, circuit d'interprétation France Italie.
06	ENTRAUNES, chapelle de la Trinité	Restauration et pose d'une signalétique d'interprétation.
06	MOULINET, chapelle Notre-Dame de la Menour	Restauration et inscription dans le circuit des églises et monuments remarquables de la Riviera française.
06	PEILLON, restanque	Restauration, mise en place de panneaux d'interprétation, organisation d'ateliers pédagogiques à destination des élèves de Peillon.
06	ROQUESTERON, chapelle de l'Annonciation	Restauration complète de la Chapelle. Mise en place d'un panneau d'interprétation et balisage dans le circuit du patrimoine roquérois.
06	SAINT ANDRE DE LA ROCHE, moulin à huile	Aménagement de la salle des meules, réparation du mécanisme, remise en fonctionnement pour accueillir des ateliers pédagogiques
13	CABANNES, chapelle Saint-Michel	Nettoyage des parements, mise hors d'eau des contreforts et rénovation de la façade. Pose d'un panneau d'interprétation, intégration dans un parcours à l'échelle du Pays.
13	MIRAMAS, domaine agricole La Grange du clos Ambroise	Travaux de maçonnerie sur le chai et remise, révision des toitures. Création d'un sentier d'interprétation
83	BAUDUEN, fontaine-lavoir de Font Castellan	Réfection de la calade, consolidation murs. Mise en place d'un panneau d'interprétation.
83	CALLIAN, chapelle Saint-Donat	Restauration et aménagement en vue de l'accueil d'expositions, de concerts et de la fête de saint Donat.
83	COMPS SUR ARTUBY, aire de foulage	Réhabilitation du caladage, présentation des instruments anciennement utilisés et démonstrations et animations autour du travail du foulage.
83	AIGUINES, ferme de la Grande Forêt	Travaux de mise en sécurité, maçonnerie. Pose de panneaux d'interprétation. Installation d'un éleveur sur le site.
83	SEILLONS SOURCE D'ARGENS, petite Camargue en Provence verte	Restauration du pont d'arrosage et de 2 lavoirs, mise en place d'un cheminement et d'un panneau d'interprétation.
83	SIGNES, chapelle de Châteauvieux	Restauration de la chapelle. Signalisation, support média, fléchage.
83	TOURTOUR, Tour Grimaldi	Restauration des maçonneries. Projet intégré dans un itinéraire pédestre départemental, pose d'un panneau d'interprétation sur le site.
84	BAUMES DE VENISE, Site des Courens	Travaux de confortement du Castellas - Mise en place de signalétique
84	PERNES-LES-FONTAINES, four à plâtre	Débroussaillage et travaux de maçonnerie. Réalisation d'une étude historique, mise en place d'un panneau d'interprétation et intégration dans un parcours de découverte piétonnier nature et patrimoine.
84	SAULT	Restauration de 6 lavoirs. Route des lavoirs saltésiens avec l'office du tourisme intercommunal, animations scolaires

Exemples de projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 2018

04	BELLAFFAIRE, calade	Restauration et valorisation de la calade de l'église - Création d'un circuit et de QR-codes depuis l'entrée du village avec une aire de pique-nique.
04	DAUPHIN, chapelle Notre Dame d'Hubages	Restauration de la toiture - Création d'un dépliant et d'un panneau de signalétique sur l'histoire de la chapelle. Organisation de visites guidées et de concerts.
04	DIGNE-LES-BAINS, église de Courbons	Mise hors d'eau - Panneaux d'interprétation avec l'intégration de l'église dans le circuit touristique de la commune.
04	DIGNE-LES-BAINS, tour du château féodal, hameau des Hautes Sièyes	Consolidation, mise en visibilité des ruines - Réalisation d'un panneau. Edifice intégré dans un itinéraire du géoparc.
04	MOUSTIER SAINTE MARIE, pigeonnier	Restauration du pigeonnier au sein du Parc Naturel Régional du Verdon.
04	NIBLES, église Notre Dame de Bethléem	Restauration de la porte, d'une cloche et de la croix bénite avec l'intégration dans un parcours de village.
04	ONGLES, site de Vières	Restauration des ruines de la rue principale avec positionnement de POI sur certains éléments architecturaux. Intégration dans un circuit de randonnée en lien avec l'OT. Projet ayant participé également au FEADER. Participe au programme européen Feader 7.6.5 Conservation, actions culturelles et mise en valeur du patrimoine rural à petite échelle.
04	SAINT ETIENNE DE LA TINEE, 2 chapelles entre Saint Etienne et Banon - CD951	Remise en état de la toiture et des façades. Fléchage en partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes et création d'une brochure présentant 4 lieux de culte de la Communauté de communes.
05	SAINT-GENIEZ, lavoir de la Font Jacquet	Restauration et aménagement de la place du lavoir avec création de panneaux d'interprétation et mise en place d'animations liés au lavoir.
06	BERRE-LES-ALPES, moulin	Restauration du moulin et de ses abords avec mise en place de visites guidées et panneaux descriptif du moulin et de la machinerie. Projet porté par l'association "Les Ailes de Berre-les-Alpes"
06	CANTARON, fours et lavoir du hameau de Cognas	Restauration et remis en fonction des 2 édifices avec mises en place d'animation. Signalétique et panneaux descriptifs
06	COARAZE, calade et échauguette	Restauration et création d'un chemin patrimonial de l'entrée du village à l'ancien château avec des ateliers pédagogiques sur la restauration de la calade
06	GILETTE, four à pain communal et fontaine du village	Restauration de ces deux éléments intégrés au parcours découverte du village, avec mise en place de totem et de signalétiques. Le four pourra être accessible au public avec l'ouverture de la porte la journée.
06	SAINT ETIENNE DE LA TINEE, lavoir du Ténibres	Restauration de la couverture et reprise des enduits, martelières et éléments hydrauliques. Création d'un panneau descriptif
13	SAINTES MARIES DE LA MER, château d'eau du mas de la Cure	Restauration et valorisation avec création d'un panneau descriptif du système de l'eau sur le domaine et actions pédagogiques de sensibilisation
13	TARASCON, mas de Lansac	Consolidation et restauration intérieure et extérieure d'une tour de guet en vue d'une accessibilité au public et création d'exposition. Création d'un panneau descriptive de la tour et d'expositions.
83	CHATEAUDOUBLE, chapelle Saint Jean	Restauration de la toiture et aménagement du sentier avec création d'un fléchage et d'un panneau descriptif.
83	COMPS SUR ARTUBY, mauvais pont.	Restauration du pont et fléchage depuis le village avec création d'un panneau sur l'histoire du pont.
83	LA GARDE FREINET, moulin à vent de l'Adrech	Restauration, débroussaillage. Travail avec des élèves, scouts pour le réaménagement du sentier et des abords du moulin. Panneau d'interprétation.
83	SOLLIES-VILLE, lavoir de La Fouan d'Avaou	Restauration et aménagement de l'aire avec organisation d'animations lié à l'eau et panneau descriptif.
83	VINON SUR VERDON, chapelle Saint Nom de Jésus	Restauration des façades. Intégration de la chapelle dans le parcours de ville.
84	SAINTE CECILE LES VIGNES, cabanon viticole	Mise en sécurité du cabanon et création d'un itinéraire thématique et d'un dépliant sur la route des vins.

Exemples de projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 2019

04	ALLEMAGNE EN PROVENCE, chapelle Notre Dame	Travaux de cristallisation et mise en sécurité du site - Participation aux manifestations nationales et mise en place d'actions pédagogiques. Création de panneaux d'interprétation et visites guidées.
04	BANON, chapelle Notre Dame d'Hubages	Restauration de la chapelle - Création d'un circuit balisé des chapelles de Banon, animations scolaires.
04	LA JAVIE, chapelle Sainte Colombe, Hameau de Chaudol	Réfection des façades et des maçonneries intérieures - Panneau d'interprétation et fléchage depuis le village.
04	REVEST DU BION, fontaine- lavoir communal	Restauration de la toiture, des murs, remise en état du réseau d'eau - Edifice intégré dans un circuit de valorisation avec l'office intercommunal du Pays de Haute Provence et Pays de Banon. Animations pédagogiques. Projet développé en partenariat avec la réserve de biosphère Luberon-Lure et le PNR du Luberon. Participe au programme européen Feader 7.6.5 Conservation, actions culturelles et mise en valeur du patrimoine rural à petite échelle.
04	SIGOYER, église Notre-Dame d'Espavant	Restauration des façades et du clocher de l'église, tion de la toiture. Mise en place d'une signalétique et d'un panneau d'interprétation. Enrichissement de la borne multimédia sur le patrimoine du village.
04	SISTERON, ancienne papeterie du Jabron - Cheminée industrielle	Travaux d'urgence de sécurisation de la cheminée - Panneau d'interprétation en lien avec l'office du tourisme
06	CUEBRIS, église Notre Dame de la Consolation	Mise hors d'eau et restauration de l'église - Panneau d'interprétation et enrichissement du circuit touristique du village. Projet monté en partenariat avec le PNR Préalpes d'Azur dans le cadre de la charte de Parc.
06	ISOLA, grange d'une châtaigneraie	Création d'un conservatoire de la châtaigneraie. Restauration de la grange en vue d'une remise en activité et accueil des scolaires et du public pour les sensibiliser à ce savoir-faire local.
06	L'ESCARENE, chapelle Saint Pancrace	Restauration de la chapelle – Intégration à l'itinéraire de randonnées et circuit touristique du Pays des Paillons. Dépliant et panneau d'interprétation. Actions de sensibilisation auprès des locaux et des scolaires : organisation d'ateliers dans le cadre des travaux de restauration sur les enduits traditionnels à la chaux. Participe au programme européen Feader 7.6.5 Conservation, actions culturelles et mise en valeur du patrimoine rural à petite échelle.
06	SAINT JEANNET, calade d'amené du Baou	Départ de sentiers, remise en état de la calade - Panneau d'interprétation sur les techniques de calade et activités scolaires. Partenariat avec le PNR Préalpes d'Azur – Natura 2000.
06	SAINT PAUL DE VENCE, chapelle Saint-Michel	Restauration de la chapelle - Edifice intégré dans le circuit de visite de la ville proposé par l'office du tourisme et panneau d'interprétation. Projet inscrit dans le programme ALCOTRA.
84	AUBIGNAN, éolienne et son bassin	Activités scolaires, ouverture pour les journées du Patrimoine et autres manifestations - Panneau descriptif devant l'éolienne et actions de valorisation en concertation avec la Cove, Pays d'Art et d'histoire
84	BEDOIN, ancienne maison forestière, le pavillon Roland	Restauration de la cabane et des alentours (chemin et murets) - Espace de découverte et de mémoire autour de l'histoire local des gardes forestiers et des entretiens des terrains forestiers de montagne. Ouverture permanente au public et aux scolaires.
84	BRANTES, château féodal	Réalisation d'un chemin d'amené. Conservation et cristallisation des vestiges du château et mise en sécurité du site - Panneaux d'interprétation et signalétique depuis l'entrée du village.
84	GIGONDAS, ferme, Quartier Font de papier	Réfection de la toiture d'une ferme du XVIIe siècle - Panneau d'interprétation et visites avec l'office du tourisme.
84	SARRIANS, cabanon agricole	Restauration complète d'un cabanon - Panneau d'interprétation.
84	SAINT MARTIN DE CASTILLON, chapelle Notre Dame d'Espérance	Réfection de la toiture, reprise des enduits façade et intérieurs - Départ de circuits de découverte du village, travail avec les scolaires. Concerts et expositions.
84	SUZETTE, église Notre Dame de Suzette	Mise hors d'eau et pose de drain de l'édifice, réfection du toit – Parcours de ville, dépliant et panneau d'interprétation réalisés avec la Cove, Pays d'art et d'histoire.

Exemples de projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 2020

04	BARLES, anciennes ardoisières	Restauration des cabanes d'ouvriers et des environs – Sentier d'interprétation.
04	CERESTE, mur d'enceinte médiéval	Restauration du mur d'enceinte - Intégration dans le parcours de village.
04	QUINSON, chapelle Sainte Maxime	Restauration de la chapelle – Départ de GR, lieu de pèlerinage – visite de site, panneaux d'interprétation, conférences et restitutions archéologique.
05	LA CHAPELLE EN VALGAUDEMAR, chapelle du Rif	Restauration de la chapelle – Panneau d'interprétation.
05	SAINT FIRMIN EN VALGAUDEMAR Chapelles Saint Roch et du Villars	Restauration extérieure des chapelles - Panneaux d'interprétation. Actions de valorisation en partenariat avec le parc national des Ecrins.
05	SERRES, maison de village, siège de l'association	Restauration des façades et décors trompe l'œil – Départ de visite de ville – conférences, exposition.
06	GUILLAUMES, hameau d'Amen (église, fontaine, four à pain)	Restitution du clocher de l'église, restauration de la cour, du réservoir et le bassin et abris du four à pain – Départ de randonnées et circuit patrimonial.
06	ISOLA, granges d'estive	Restauration et mise en valeur de granges communales – Action de valorisation avec le Conservatoire de la châtaigneraie, panneaux d'interprétation.
06	L'ESCARENE, chapelle Saint Pancrace	Restauration intérieure de la chapelle – Panneau d'interprétation et fléchage.
06	SAINT PAUL DE VENCE, chapelle Sainte Claire	Restauration de la chapelle – Intégration dans le circuit des églises et des chapelles, panneau d'interprétation et livret pédagogique « Actions scolaires – C'est mon patrimoine ».
06	TOURETTE SUR LOUP, calade menant à un double oratoire	Restauration de la calade – Circuit patrimonial et départ de sentiers.
06	MOLLIERES, four à chaux	Restauration d'un four à plâtre – panneau d'interprétation.
83	CALLAS, place du rond	Restauration de la calade et valorisation du chemin menant au château – Signalétique et circuit connecté.
83	COMPS SUR ARTUBY, chapelle du hameau du Jabron	Travaux de drainage et toiture de la chapelle – Panneau d'interprétation, concerts et visites organisées avec l'office du tourisme.
83	SEILLANS, cabanon agricole au buis de 700 ans	Restauration du cabanon – Panneaux d'interprétation et itinéraire patrimoine
83	SIGNES, chapelle de Châteauvieux	Restauration intérieure de la chapelle, Tranche 2 – Sentier d'interprétation.
84	BONNIEUX, Calvaire du Castelas	Restauration – Panneau d'interprétation et itinéraire de village
84	COURTHEZON, Fontaine des Quatre Saisons	Restauration de la fontaine – En introduction parcours de ville, panneau d'interprétation.
84	MAZAN, cabanon de vignoble	Restauration d'un cabanon - Panneau d'interprétation et signalétique.
84	VEDENE, chapelle Sainte Anne	Restauration de la chapelle et mise hors d'eau – Visite du site, point de départ du circuit du patrimoine départemental, livret de visite, concerts.

ANNEXE 3. PATRIMOINE ELIGIBLE AU CADRE D'INTERVENTION « INVENTORIER, RESTAURER ET VALORISER LE PATRIMOINE » CHAINE PATRIMONIALE & PLAN CONCERTE DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE

Chaîne Patrimoniale

- le territoire où est situé le patrimoine concerné a été étudié par l'Inventaire général du Patrimoine culturel dans le cadre d'un inventaire topographique ;
- une opération d'inventaire général est en cours sur le territoire concerné ;
- le patrimoine concerné a fait l'objet d'une opération ponctuelle d'inventaire.

Vous pouvez consulter le site Internet de l'Inventaire régional afin de voir les territoires étudiés : https://patrimages.maregionsud.fr

Plan concerté de restauration et de valorisation du patrimoine

- le territoire où est situé le patrimoine concerné a engagé une programmation pluriannuelle de restauration du patrimoine en concertation avec la Région : Le PNR des Baronnies provençales, le Pays de Forcalquier Pays de Lure, le Pays de la Provence verte Verdon, le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance.

Pour toute précision sur ces dispositifs :

Contact: Pascal Guillermin—pguillermin@maregionsud.fr



Hôtel de Région – 27, place Jules-Guesde 13481 Marseille Cedex 20 www.maregionsud.fr